# **REPUBLIQUE DU NIGER**

-----



## MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

-----

INTERVENTION DE MAHAMAN LAOUAN GAYA,
SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'ENERGIE
ET DU PETROLE A L'OCCASION DE LA CONFERENCE
MINISTERIELLE INTERNATIONALE SUR
L'ELECTRONUCLEAIRE AU 21 ème SIECLE

St Petersburg, 27-29 Juin 2013

#### Honorables Mesdames et Messieurs les Ministres ;

#### Monsieur le Directeur Général de la ROSATOM et Président de la Conférence ;

#### Mesdames et Messieurs ;

Monsieur le Président,

C'est un grand honneur pour moi et un réel plaisir, de prendre la parole, au nom de notre délégation, à la tribune de cette Conférence Internationale Ministérielle sur l'Electronucléaire au  $21^{\rm ème}$  siècle. Je voudrais à l'entame de mon propos, vous remercier pour la conduite exemplaire de nos travaux et saluer le Gouvernement de la Fédération de Russie, ainsi que l'ensemble des organisateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour que la présente rencontre, dans cette prestigieuse et historique ville de Saint Petersburg, soit une parfaite réussite.

Permettez-moi également de saluer l'ensemble des délégations participant à cette Conférence.

Cette rencontre revêt une importance capitale, non seulement par la qualité des participants mais aussi parce que l'accès au nucléaire civil est d'actualité et dans un contexte mondial où l'énergie pose de nombreux défis en termes de choix des sources de production, de régularité de l'approvisionnement, de prospérité économique et de bien-être des sociétés.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En matière d'énergie, le Niger est un paradoxe : notre pays dispose d'énormes ressources énergétiques (uranium, pétrole, gaz, charbon, énergies renouvelables,...), mais rencontre d'énormes difficultés, particulièrement en matière d'approvisionnement en énergie électrique.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Toute l'Afrique n'a que deux (2) centrales nucléaires ; et pourtant, trois (3) pays africains (l'Afrique du Sud, la Namibie et le Niger) disposent de 15% de ressources uranifères mondiales connues. Le Niger, grand producteur mondial d'uranium, ambitionne dans sa politique de diversification de son mix énergétique, le développement d'un programme électronucléaire, avec pour objectif la production à long terme de l'électricité d'origine nucléaire et cela dans un cadre sous régional africain.

C'est le lieu de montrer toute la reconnaissance de mon pays à l'AIEA qui joue un rôle central en mettant en place une démarche et des mécanismes appropriés pour accompagner le Niger dans cette perspective. Le Niger a réalisé avec l'appui de l'AIEA une étude de planification énergétique qui prévoit que la demande énergétique actuelle sera de l'ordre de 24 fois à l'horizon 2030. L'AIEA, à travers son programme de coopération

technique, organise plusieurs formations et des séminaires nationaux à l'intention des différentes parties prenantes. A l'issue de ce processus, le Gouvernement sera suffisamment éclairé pour prendre une décision en toute connaissance de cause avant d'être véritablement orienté vers un programme électronucléaire.

### Monsieur le Président,

Il est bien vrai que l'industrie nucléaire est une entreprise considérable qui nécessite une planification et une préparation longue et très rigoureuse, mais aussi et surtout d'énormes investissements ; et pour mettre en place un programme électronucléaire responsable, il est essentiel aussi de respecter les instruments juridiques internationaux, les normes de sûreté nucléaire internationalement reconnues, les orientations en matière de sécurité et de garanties. Il est certain que la plupart de ces tâches sont difficiles à mener à bien dans beaucoup de pays comme le Niger, où l'encadrement scientifique et technique est insuffisant.

#### Monsieur le Président,

Le Niger vient de s'engager dans un programme électronucléaire en raison de sa volonté de réduire sa dépendance énergétique, mais aussi et surtout parce qu'il a acquis une longue expérience sur le cycle du combustible nucléaire, avec à son actif, 40 ans d'exploitation et de traitement du minerai d'uranium.

Signalons aussi que du point de vue institutionnel, vient de se doter d'une Haute Autorité Nationale à l'Energie Nucléaire. Aussi, l'obstacle majeur à surmonter étant d'ordre sécuritaire, le Niger a donné les meilleurs gages de confiance avec son adhésion au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

Toutefois et nous en sommes conscients, le lancement d'un programme électronucléaire est une affaire de longue haleine, nécessitant d'importants efforts coordonnés dans de nombreux domaines, alliant les infrastructures, l'industrie, la formation des hommes, l'information du public, etc...

Le processus complet aboutissant à la réalisation d'une centrale nucléaire peut s'échelonner sur au moins un quart de siècle et notre pays s'est engagé dans la première phase d'un programme électronucléaire, parce qu'au delà de l'obtention de l'uranate, nous sommes dans le processus de mise en conformité de notre cadre institutionnel, législatif et réglementaire aux exigences d'un programme électronucléaire standard avec bien sûr l'assistance technique de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Conformément à la Déclaration de Politique Générale du gouvernement de la République du Niger, la mise en œuvre de cette première phase, qui va intégrer la création d'un organisme interministériel et pluridisciplinaire chargé de la mise en œuvre du programme

électronucléaire, la phase d'analyse de la faisabilité technique du programme, jusqu'à la phase ultime de réalisation de l'étude de faisabilité pour la construction de la centrale nucléaire est en cours d'exécution. Sur cette question, le Président de la République, Issoufou Mahamadou ambitionne pour le Niger, la construction d'une centrale nucléaire à vocation sous-régionale.

A ce jour, après la création de la Haute Autorité Nationale à l'Energie Nucléaire, dont j'évoquais tantôt, notre pays va s'engager dans la mise en place d'un organisme de réglementation en matière d'activités nucléaires, l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire couvrant tous les aspects relatifs à l'utilisation pacifique des techniques nucléaires, à la sensibilisation du public sur les exigences du programme électronucléaire, à l'adoption et à la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux et à l'élaboration et l'adoption d'un plan de développement énergétique durable. Des procédures sont en cours, pour la ratification des conventions et accords nucléaires dont le Niger n'est pas encore partie. Il s'agit de:

- la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire ;
- la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence Radiologique ;
- la Convention sur la sûreté nucléaire ;
- Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs ;
- le Protocole d'amendement de la Convention de Vienne relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires.

Nous pensons parachever ces étapes susmentionnées à l'horizon 2015. Après ces préalables et conformément aux exigences de l'AIEA, notre programme suivra les autres étapes pour aboutir à la construction d'une centrale électronucléaire pour nos besoins en énergie électrique. Mais je dois préciser que compte tenu de l'énormité de la tâche à accomplir, nous avons été amené à inscrire cette option dans le cadre de nos engagements régionaux en matière de politique énergétique. Cette problématique est d'ailleurs déjà posée dans le cadre de la Politique Energétique Commune (PEC) de l'UEMOA et dans le cadre de la stratégie de résolution durable de la crise de l'énergie électrique dans l'espace UEMOA, il est prévu à l'horizon 2021-2030, la construction d'une centrale nucléaire d'une capacité de 1000 MW. Le Niger jouera un rôle de premier plan eu égard à ses ressources et son potentiel uranifères, et au vu de l'avantage comparatif dont il jouit en Afrique.

Sur ce, je souhaite plein succès aux travaux de la conférence. Je vous remercie de votre aimable attention.